

Audit
Conseil
Expertise



82 rue Jules Siegfried
76600 Le Havre
Tél. +33 (0) 2 35 41 68 60
Fax +33 (0) 2 35 45 77 94
dv-audit@actheos.com

www.actheos.com

ENVIE 2E LE HAVRE
Association régie par la loi de 1901

Hangar 54
Chaussée Hermann du Pasquier
76600 LE HAVRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
&
RAPPORT SPECIAL

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Experts-comptables
Commissaires aux comptes

SARL au capital de 32 008,90 €
RCS Le Havre 412 973 141

Didier VIGNES
Commissaire aux Comptes

Paris
Rouen
Le Havre
Saint-Brieuc
Rennes

Membre du groupement



1^{er} réseau d'experts-comptables français

ENVIE 2E LE HAVRE
Association régie par la loi de 1901

Hangar 54
Chaussée Hermann du Pasquier
76600 LE HAVRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2013

En exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association « **ENVIE 2E HAVRE** », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

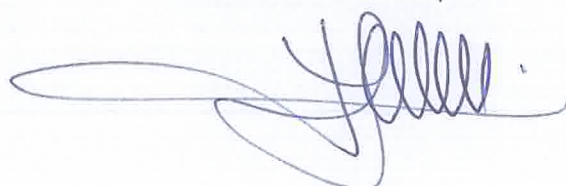
III - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des documents mis à disposition des membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Le Havre, le 26 Mars 2014

*Didier VIGNES
Commissaire aux Comptes*



Désignation de l'entreprise : ENVIE 2E LE HAVRE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : CHAUSSÉE HERMANN DU PASQUIER 76600 LE HAVRE Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 1 8 4 8 0 3 4 9 0 0 0 3 8 Néant

				Exercice N clos le,			N - 1													
				3	1	2	2	0	1	3	3	1	1	2	2	0	1	2		
		Brut		Amortissements, provisions			Net			Net										
		1		2			3			4										
Capital souscrit non appelé (I)		AA																		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC																
	Frais de développement *	CX		CQ																
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG																
	Fonds commercial (1)	AH		AI																
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK																
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM																
	Terrains	AN		AO																
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ																
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	168034	AS	106643		61391												34297	
	Autres immobilisations corporelles	AT	28374	AU	20002		8372												7706	
	Immobilisations en cours	AV		AW																
Avances et acomptes	AX		AY																	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT																
	Autres participations	CU	100	CV			100													
	Créances rattachées à des participations	BB		BC																
	Autres titres immobilisés	BD	944	BE			944												944	
	Prêts	BF	500	BG			500												700	
Autres immobilisations financières *	BH	1925	BI			1925													1601	
TOTAL (II)		BJ	199877	BK	126644		73232												45249	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM																
	En cours de production de biens	BN		BO																
	En cours de production de services	BP		BQ																
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS																
	Marchandises	BT		BU																
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW																
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	108997	BY	901		108096													96989
CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	35943	CA			35943												15514	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC																
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	45796	CE			45796												45796	
	Disponibilités	CF	217384	CG			217384												278294	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8290	CI			8290												3139	
	TOTAL (III)	CJ	416409	CK			415508												439730	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM																			
Écarts de conversion actif * (VI)	CN																			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	616286	IA	127545		488740												484979	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP			(3) Part à plus d'un an :	CR											
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :			Stocks :				Créances :												

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise ENVIE 2E LE HAVRE

 Néant *

		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	24000	24000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH	180541	142907	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	16495	37634	
	Subventions d'investissement	DJ	94905	65518	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	315941	270059	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	15280	15959	
	Provisions pour charges	DQ	7000	10090	
	TOTAL (III)	DR	22280	26049	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	79283	75623	
	Dettes fiscales et sociales	DY	71020	102933	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	216	226	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		10090	
TOTAL (IV)	EC	150519	188871		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	488740	484979		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **ENVIE 2F LE HAVRE**

 Néant *

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2052 - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2014 - 136 016

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC				
	Production vendue { biens * services *	FD	247228	FE	FF	247228	270295		
		FG	319194	FH	FI	319194	369527		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	566422	FK	FL	566422	639822		
	Production stockée *				FM				
	Production immobilisée *				FN				
	Subventions d'exploitation				FO	133695	142834		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	17626	21831		
	Autres produits (1) (11)				FQ	93	221		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	717837	804259	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	10889	9845
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	220720	210918
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	11182	11723
	Salaires et traitements *						FY	322054	367244
	Charges sociales (10)						FZ	108911	133705
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	21209	20871
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	901
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	10780	7216
	Autres charges (12)						GE	65	621
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	706712	762142	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	11124	42117	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	24	4267
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3146	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	3170	4267	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3170	4267	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	14295	46384	

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise: **ENVIE 2E LE HAVRE** Néant *

		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	366		1422	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2911			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3277		1422	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	960		5941	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	116			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1077		5941	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2201		-4520	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			4230	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	724284		809948	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	707789		772314	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	16495		37634	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(9) Dont transferts de charges	A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		Exercice N - 1		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
regularisations diverses 2012				366		
reprise subvention amortissement 2013				2911		
CVAE 2010 A 2012		896				
MISE AU REBUT SERVEUR		116				
Charges diverses		64				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		Exercice N - 1		
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

N° 2053 - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2013 - 126 498

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Association Envie 2^E Le Havre
ANNEXE au BILAN et au COMPTE DE RESULTAT
Exercice 2013

Annexe au bilan clos le 31/12/2013, dont le total est de 488 740 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat excédentaire de 16 425 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux suivants font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été établis le 7 mars 2014

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement du CRC n° 2000-06, n° 2004-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005.

L'association n'a pas recensé d'immobilisation décomposable.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, l'association est assujettie à la TVA. Les éléments d'actifs inscrits avant cette date ont été saisis à leur valeur TTC.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue.

L'entreprise a investi dans un poste double fonction « traitement des tubes cathodiques et traitement des écrans plats », a insonorisé son déchiqueteur. Ces investissements ont fait l'objet d'un plan de prévention avec la Carsat qui participe financièrement, à hauteur de 40 %, à ces dépenses.

La fondation bruneau a également participé au financement du remplacement du poste de casse des tubes cathodique et écrans plats.

La part de subvention pour investissement pour l'année 2013 a été reprise dans les comptes 139184 et 139185

L'entreprise a également remplacé des postes informatiques reprenant, en 2013, la subvention de la fondation de France versée en 2012 à cet effet.

La valeur nette des immobilisations corporelles est de 69 763.15 € contre 42 003.57€ au 31/12/12.

Immobilisations Financières

L'association Envie 2^E Le Havre a pris une participation financière « symbolique » dans le capital de la SAS Envie 2^E Boucles de Seine. Au terme de l'AGE du 18 novembre 2011, Envie 2^E Le Havre détient 1% du capital de la SAS (100.000€), soit 100 actions de valeur nominale unitaire de 10€. Dans les comptes de l'association ces titres ressortent à 944€ (60 actions achetées à 12,40€ l'unité, 20 actions achetées à 10€ l'unité et 20 actions obtenues gratuitement lors d'une augmentation du capital par incorporation des réserves).

Des avances ont été consenties au personnel, particulièrement dans le but de faciliter l'inscription au Permis de Conduire, condition indispensable à la progression des salariés dans un parcours d'insertion professionnelle.

Les cautionnements versés visent à permettre l'achat de carburant chez TOTAL.

Stocks

Le stock des matières issues du démantèlement, ainsi que le coût d'élimination des déchets inventoriés au 31/12/2013, ont été pris en compte dans les comptes de charge et produit correspondants.

Créances : elles sont valorisées à leur valeur nominale.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le Tribunal de Grande Instance du Havre a arrêté le plan de sauvegarde le 9 février 2010, en en fixant la durée à 10 ans. L'entreprise rembourse les échéances mensuelles prévues par le plan jusqu'en 2020. En date du

17/12/2013 le conseil d'administration demande à rembourser le solde de la dette par anticipation.

- Poursuite de l'activité de traitement des écrans (renouvellement du contrat le 31/12/2012 pour une durée de 3 ans soit jusqu'au 31/12/2015) : Dans le cadre de ce renouvellement de contrat l'entreprise doit reverser à son client un % sur la valorisation des matières issues de ce démantèlement porté au compte 6047.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture : Néant

Activité de l'association

L'association exerce son activité de Collecte-Traitement des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) au Hangar 54, Quai Hermann du Pasquier, qui est loué au Grand Port du Havre. Suite au déménagement survenu courant 2007, un Arrêté Préfectoral autorisant l'exploitation d'une Installation Classée a été émis le 19 mai 2008. Suite au projet d'implantation des usines AREVA sur le port autonome, la probabilité que la structure soit obligée de déménager à court terme (2014/2015) est très forte avec toutes les difficultés liées au classement du site, au coût de déménagement, au montant du loyer (aujourd'hui tarif préférentiel du port autonome) .

Afin de se mettre en conformité avec la Réglementation Transport pour compte d'autrui, la collecte des DEEE pour le compte d'Eco - Systèmes a été reprise par la SAS Envie 2^E Boucles de Seine (Véhicule et personnel sous sa responsabilité). Envie 2^E Le Havre a apporté son appui à cette activité d'une part en assurant la planification des collectes (prestation facturée à Envie 2^E Boucles de Seine) et d'autre part en assurant la fonction de Centre de Regroupement (déchargement, pesée, tri et reporting). Cette dernière prestation a été facturée à VEOLIA, dans le cadre du marché Logistique avec Eco - Systèmes.

L'association ENVIE 2E Le havre a créé le 25/11/2013 (grâce à la capacité de transport obtenue par Carine RECO Directrice), la SAS ENVIE 2^E LE HAVRE afin d'inscrire cette nouvelle structure au registre des transporteurs et réaliser en directe cette prestation de collecte mais également développer le transport. Pour cela l'association à apporter 10 actions de 10 € afin de constituer le capital d'ouverture.

oOo

En 2013, les 3 plus fortes rémunérations brutes versées à des salariés de l'association sont respectivement de :

- 42 852 €
- 25 876 €
- 24 771 €

Soit un total de 93499€.

Le montant du CICE a été reporté au crédit du compte 649 soit 13425 € pour l'année 2013. Ce crédit d'impôt a été utilisé pour former : école de maîtrise du transport routier pour la directrice, formation WEEELABEX (déploiement d'un système QSE) et permettre ainsi le développement d'activités par la création de la SAS ENVIE 2^E LE HAVRE

- **Immobilisations** (exercice clos le 31/12/2013)

Immobilisations Incorporelles				
Frais de Recherche & Développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles				
Matériel industriel	119 935,17	31 820,00	0,00	151 755,17
Outillage industriel	1 853,80	0,00	0,00	1 853,80
Agencement outil industriel	4 000,00	10 425,00	0,00	14 425,00
Installations et agencements	13 370,46	0,00	0,00	13 370,46
Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériel de bureau & informatique	5 073,85	5 400,00	1 177,53	9 296,32
Mobilier de bureau	1 365,93	0,00	0,00	1 365,93
Emballages Récupérables	2 900,90	1 440,00	0,00	4 340,90
Immobilisations financières				
Titres de Participation	944,00	100,00	0,00	1 044,00
Prêts au Personnel	699,92	0,00	199,92	500,00
Contrat Apport Associatif avec droit reprise	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements	1 601,17	324,02	0,00	1 925,19
Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00

Amortissements

	Amortissements cumulés Début Exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. exercice	Amortissements cumulés Fin Exercice
Immobilisations Incorporelles				
Frais de Recherche & Développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles				
Matériel industriel	85 700,07	14 089,36	0,00	99 789,43
Outillage industriel	1 853,80	0,00	0,00	1 853,80
Agencement outil industriel	3 937,89	1 061,77	0,00	4 999,66
Installations et agencements	7 599,55	3 482,87	0,00	11 082,42
Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériel de bureau & informatique	3 297,27	1 860,19	1 061,44	4 096,02
Mobilier de bureau	1 207,06	158,87	0,00	1 365,93
Emballages Récupérables	2 900,90	556,27	0,00	3 457,17
TOTAL	106 496,54	21 209,33	1 061,44	126 644,43

Financement d'Actifs par Crédit-bail

L'association n'a pas acquis d'actifs par Crédit-bail

oOo

Fonds associatifs

- Fonds Associatif sans droit de reprise :	15 000 € Association REPART
- Fonds Associatif sans droit de reprise :	9 000 € FDI DDTEFP
	24 000 €

Détail des produits exceptionnels

- Régularisation diverses 2012	366.31 €
- Reprise subvention amortissement 2013	2 910.77 €
-	3 277.08 €

Détail des charges exceptionnelles sur exercices antérieurs

- CVAE 2010 à 2012 :	896.00 €
- Mise au rebut serveur	116.09 €
- Charges diverses	64.42 €
-	1 076.51 €

Détail des produits à recevoir :

- Solde ASP postes EI :	9 607.97 €
- Subvention Carsat	3 750.88 €
	12 168.85 €

Détail des provisions

- Provisions litige Prud'homme	10 780.00 €
- Provisions travaux déchiqueteur	7 000.00 €
- Provisions retraite	4 500.00 €
	22 280.00 €

Dettes fournisseurs et dettes fiscales et sociales

L'ensemble des créances bloquées par la procédure de sauvegarde a été regroupé dans un compte spécifique :

Dettes Procédure de sauvegarde : 20 246.23 €

Engagements Hors-Bilan :

L'association a signé en 2010 un contrat d'exclusivité pour la reprise de matières valorisables avec la Sté CRI pour la reprise des plastiques.

En contrepartie d'un engagement à lui rétrocéder nos matières plastiques sur 3 ans, cette dernière Sté s'est engagée à participer financièrement à des travaux d'aménagement du Broyeur de plastiques. Ces travaux ont été réalisés au cours de l'année 2011. La société CRI a versé un don de 16000 € (soumis à tva) inscrit au compte de résultat dans les subventions d'exploitations (1/3 sur 3 ans : 2011 à 2013).

Bénévolat

Les administrateurs de l'association exercent leur mandat bénévolement.

Lorsqu'ils engagent des frais pour l'exercice de leur mandat (frais de déplacements en particulier), ils peuvent se faire rembourser ces frais sur présentation d'une note de frais.

ENVIE 2E LE HAVRE
Association régie par la loi de 1901

Hangar 54
Chaussée Hermann du Pasquier
76600 LE HAVRE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2013

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, je dois vous présenter mon rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ;

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Le Havre, le 26 mars 2014

Didier VIGNES
Commissaire aux Comptes

